

FGTB

Ensemble, on est plus forts

La lettre d'information
des services d'études de
la FGTB fédérale et des
Interrégionales

www.fgtb.be

ECHO FGTB

Souhaitez-vous recevoir ECHO
uniquement par e-mail ou par poste?
Vous voulez signaler
un changement d'adresse ou de nom?
tél: 02/506.82.71
e-mail: patsy.delodder@fgtb.be

SOMMAIRE

Economie

- Des services publics de qualité, la clé de la reprise économique et d'un modèle de société durable
- Cancun: une nouvelle chance d'accord dans la lutte contre le réchauffement climatique?

2

Entreprises

- Livre vert européen: une opportunité d'améliorer notre marché d'audit
- Formation sur les nanomatériaux

3

Politique sociale

- Budget des soins de santé 2011 approuvé à l'unanimité: 1 milliard d'économies en faveur de la sécurité sociale!

4

Ombuds social

- Charte de l'assuré social – quel est le délai de recours applicable lorsque la législation n'en prévoit pas?

5

Echo régions

- Lancement de l'Alliance Emploi - Environnement, axe construction durable, en Région bruxelloise
- Jean-Luc Mélenchon à la FGTB wallonne: à gauche toute!
- Marché du travail flamand: un redressement timide?

5-7

Europe & International

- 10ème Conférence du Groupe de Doorn
- Cette Europe au-delà des frontières de l'Union. A l'est d'Eden?

8

Le baromètre socio-économique de la FGTB

Lors de son dernier congrès statutaire, en juin 2010, la FGTB a évalué le modèle social belge. Ce modèle nous a permis pendant quelques décennies de connaître à la fois une forte croissance économique, une meilleure répartition de la prospérité, tout en ayant un bon niveau de protection sociale.

Notre modèle repose sur une sécurité sociale forte, sur des services publics accessibles, sur des mécanismes d'ajustement des salaires et des allocations sociales comme l'indexation automatique, sur la concertation sociale et la conclusion d'accords interprofessionnels qui ont permis ces dernières années de relever de manière significative le salaire minimum. Ce modèle a en outre été un formidable amortisseur de la crise financière dans laquelle nos économies se débattent encore.

Ces dernières décennies, la vague libérale a mis à mal cette redistribution des richesses et cette protection sociale. Des comparaisons internationales, il ressort que notre pays a mieux résisté que les autres, mais on constate que des fissures apparaissent dans la digue qui nous protège contre la pauvreté et les aléas de la vie.

Les revenus de remplacement ont peu à peu décroché de l'évolution des salaires. Le nombre de personnes qui passent entre les mailles du filet de la sécurité sociale ne cesse de croître et on compte parmi les pauvres des allocataires sociaux, des chômeurs, des pensionnés.

En amont de la protection sociale, il y a évidemment les salaires. Or, eux aussi sont mis à mal.

La part des salaires dans le Produit intérieur brut n'a cessé de baisser depuis trois décennies. Apparaissent chez nous des «travailleurs pauvres» alors même que le travail devrait être la garantie d'un revenu décent. La précarisation de l'emploi participe à l'affaiblissement des salaires et à la constitution des droits en matière de sécurité sociale.

La concertation sociale est par conséquent de première importance. Elle a permis dans le passé de construire notre modèle social et d'aboutir à une certaine redistribution des richesses qui a dopé la croissance et élevé le niveau général de prospérité.

Le 8 novembre, la FGTB a présenté son premier baromètre socio-économique. A la veille de la publication du rapport technique du Conseil central de l'économie dans lequel les interlocuteurs sociaux analysent la situation sociale et économique du pays, la FGTB a présenté son analyse dans laquelle elle compare notre pays aux pays voisins ou aux pays de l'UE.

Partant de la constatation que la prospérité ne peut pas naître de la redistribution inverse des richesses ni de l'appauvrissement généralisé, le baromètre socio-économique mesure la situation sociale de la Belgique. Mais notre instrument n'est pas aveugle devant les problèmes structurels tels que la formation des prix sur les marchés énergétiques, la nécessité de transformer notre économie en un nouveau modèle de croissance qui allie prospérité soutenable, innovation et justice sociale.

Croire que l'on peut élever ce niveau de prospérité en modérant les salaires et en subventionnant les entreprises privées sur les deniers publics, ou, pire, sur les cotisations des travailleurs, est une erreur. Cela contribue au contraire à l'immobilisme au lieu de pousser les entreprises à l'innovation et à la modernisation de l'appareil de production.

(Le baromètre peut être téléchargé sur le site www.fgtb.be)

FGTB

Appel à la mobilisation de la Coalition Climat le 28 novembre!

A quelques jours de la Conférence des Nations Unies sur le climat à Cancun et du pessimisme qui l'entoure (cf. ci-contre), la Coalition Climat (dont la FGTB est un membre actif) hausse la voix et invite à une mobilisation européenne sur le climat afin d'interpeller les politiciens à agir!

Le dimanche 28 novembre 2010 se tiendra un grand rassemblement à Bruxelles. La volonté est de réunir le plus grand nombre de personnes à l'échelle nationale et européenne et d'interpeller les décideurs politiques de façon à ce qu'ils prennent des mesures concrètes, notamment pour assurer une Transition juste, durant le Sommet de Cancun.

Le rassemblement aura lieu à 14h à Bruxelles, Gare du Nord, avec fanfares, chorales et murgas pour un défilé coloré et festif jusqu'au Mont des Arts où, à 15h, toutes les voix s'élèveront pour la «chanson pour le climat».

L'ensemble musical enverra un message pour défendre haut et fort les préoccupations de chacun sur le climat! La journée se clôturera par des témoignages de victimes du climat en Belgique et en Europe.

Prenez part à l'événement «Chantez pour le Climat», dimanche 28 novembre 2010 au cœur de Bruxelles!

Inscrivez déjà cette date en lettre rouge dans votre agenda et rejoignez-nous nombreux!

Informations complémentaires: <http://www.coalitionclimat.be>

Des services publics de qualité, la clé de la reprise économique et d'un modèle de société durable

Mi-octobre, la FGTB a participé à Genève à la Conférence internationale pour des services publics de qualité. Le but de la Conférence était, d'une part, d'organiser un échange de vues et de connaissances sur les services publics à l'heure des mesures d'austérité, et, d'autre part, de discuter et d'adopter une charte mondiale et un plan d'action pour défendre et renforcer les services publics.

Quand les pouvoirs publics assainissent leurs budgets par des mesures d'austérité, les services publics sont les premiers à en souffrir. Mais les politiques oublient que l'accès à des services publics de qualité est, pour bon nombre d'entre nous, une nécessité pour survivre et/ou mener une vie digne. Dans sa lutte pour la défense des services publics, le monde syndical doit continuer à insister sur le fait qu'il ne défend pas uniquement l'emploi. Les services publics ont un impact inestimable sur la croissance économique (par leurs effets multiplicateurs sur le secteur privé), la qualité de la vie, la réduction des inégalités, la création d'emplois décents. A Genève, le monde syndical, les autorités locales et des groupes de la société civile ont répété leur engagement pour obtenir des investissements dans des services

publics de qualité via la Charte pour les services publics. Le document souligne que les investissements ne sont possibles que si l'on crée un 'sense of urgency' (sens de l'urgence) auprès des politiques, si l'on finance par une 'fair tax' (taxe équitable...). A cet égard, la FGTB plaide depuis des années pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières. Enfin, l'accent est mis sur le renforcement du rôle de l'Etat.

La délégation FGTB a participé activement à l'élaboration de cette Charte, notamment en faisant le lien avec le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT et l'action «travail décent» et en insistant sur le rôle des syndicats comme gardiens des services publics de qualité.

Cette influence décisive de la délégation FGTB résulte d'une collaboration et d'un dialogue soutenus entre les différents services de la FGTB (service international, services d'études fédéral, centrales professionnelles -dont la FGTB services publics/CGSP-). Cette bonne collaboration fait notre force et améliore notre efficacité au niveau international.

Pour plus d'informations: <http://www.qpsconference.org>

Lars.vandekeybus@fgtb.be

Cancun: une nouvelle chance d'accord?

Il y a un an presque jour pour jour, beaucoup d'espoir avait été placé dans la Conférence sur le Climat des Nations Unies à Copenhague.

Cette conférence s'est conclue sur une énorme déception. Déception devant les divergences de point de vue et l'incapacité des gouvernements de cette Planète à conclure un accord pour donner un cadre et une régulation aux émissions de CO₂ au niveau mondial après 2012 (fin du Protocole de Kyoto).

Pourtant, les travailleurs ont besoin d'un cadre juridique international clair pour assurer une Transition juste vers une société bas carbone.

Le Sommet de Copenhague avait vu l'intégration de la volonté de Transition juste dans le projet d'accord (toujours en cours de négociations).

Une Transition qui signifie une politique industrielle durable, coordonnée et cohérente, la création d'emplois verts et décents, des programmes de formation adéquats, des investissements financiers conséquents.

Cela implique aussi de stimuler la recherche et développement ou encore de

garantir une protection sociale forte aux travailleurs et allocataires sociaux. Une Transition qui ne fasse pas des travailleurs les victimes des changements climatiques.

Durant une réunion de préparation des Nations Unies en vue des prochaines négociations, la Transition juste avait fait l'objet d'un soutien unanime de l'Assemblée plénière.

Fin novembre 2010 débuteront de nouvelles négociations au Mexique. Il semble déjà acquis qu'un accord global, juridiquement contraignant ne sera pas conclu lors de ces négociations. Au mieux, une série d'avancées sur certains éléments, au pire, un statu quo. L'accord tant attendu ne devrait aboutir que l'année prochaine.

Tic tac tic tac. L'heure tourne, le changement climatique est une réalité. Les travailleurs ont besoin de savoir que le prochain accord comportera un volet social fort qui garantira la Transition juste vers une société bas carbone.

La FGTB sera présente lors de ces prochaines négociations et veillera au maintien de ce volet dans le projet d'accord.

Sebastien.storme@fgtb.be

Livre vert européen: une opportunité d'améliorer notre marché d'audit

La crise financière a montré que l'audit des sociétés présentait encore d'importantes lacunes. C'est pourquoi, la Commission européenne a publié un Livre vert en octobre 2010. Elle organise ainsi une consultation sur la révision des règles européennes pour les réviseurs. Le Livre vert ouvre une large consultation afin de déterminer ce qui doit changer au niveau de la politique de contrôle des états financiers.

Plusieurs points pressants

Les points suivants entrent en ligne de compte :

- l'indépendance des auditeurs: on ne sait pas si les auditeurs sont vraiment indépendants et critiques quand ils analysent les états financiers d'une société et que cette même société est un client (potentiel) pour des services qui ne sont pas de l'audit;
- le "fossé" entre les attentes des parties intéressées concernant la portée et la méthodologie des contrôles. Il est très important que les parties intéressées aient confiance en les états financiers contrôlés ;
- le rôle des autorités de contrôle et la question de savoir si le contrôle national est effectif ;
- le potentiel pour un véritable marché intérieur de l'audit et la suppression

des obstacles qui font que le marché de l'audit est encore actuellement essentiellement national. A ce sujet, l'idée d'un passeport européen pour les auditeurs est examinée de plus près;

- les besoins spécifiques des petites entreprises;
- le contexte mondial: y a-t-il un marché mondial pour les services d'audit dans lequel les bureaux d'audit opéreraient comme des réseaux mondiaux (efforts à coordonner au niveau international) ?
- quelles seraient les conséquences, pour le système financier au sens large, si un des grands bureaux d'audit était arrêté ?

Conclusions en 2011

La consultation se terminera le 8 décembre 2010. Sur la base des réactions obtenues, la Commission décidera, dans le courant de l'année 2011, si des mesures s'imposent. La Commission visera à la collaboration et à l'alignement de sa position sur celle de ses principaux partenaires internationaux au Conseil de stabilité financière et au G20.

La FGTB suit ce dossier de près et a pris l'initiative d'impliquer le Conseil central de l'économie dans le dossier de façon à ce que les partenaires sociaux belges puissent formuler un avis commun.

kristel.debacker@fgtb.be

Formation sur les nanomatériaux

Tout dernièrement, la Confédération européenne des syndicats (CES) a organisé à Bruxelles une rencontre sur «les nanotechnologies dans les stratégies syndicales nationales et européenne». Le but final était d'élaborer un projet de deuxième résolution de la CES pour la Commission européenne.

Les principes de stratégie syndicale comme la formation et l'information s'appliquent avec encore plus d'acuité. En effet, les principaux problèmes relevés par les nombreuses organisations syndicales sont l'ignorance de l'utilisation de nanotechnologies dans les processus industriels, et, par conséquent, les effets potentiels des nanoparticules pour la santé des travailleurs et des consommateurs. Leur impact à long terme n'est pas un mythe mais la diversité et la quantité de particules différentes utilisées, dont les propriétés intrinsèques diffèrent, permettent aux lobbies industriels d'entretenir le flou.

C'est pourquoi nous devons commencer par travailler sur la prise de conscience des enjeux et des risques présents.

Nous disposons déjà d'informations et d'outils. La base de données de la «Wodrow Wilson Fundation» sur les produits contenant des nanomatériaux constitue un bon point de départ, mais la collecte de données à long terme est vitale.

Les principales propositions dans ce débat sont une demande de plus d'informations publiques, la création d'un inventaire national, et un étiquetage de produits concernés.

Augmenter les budgets de la recherche dédiée aux risques liés aux nanotechnologies (3% budget de la recherche) est également nécessaire.

La FGTB a eu l'occasion de pouvoir informer ses collègues de la position officialisée dans le cadre de la présidence belge lors d'un colloque «towards framework for nanomaterials» qui soutient la nécessité de mettre en place une vraie traçabilité et des registres d'exposition. La demande d'inclusion spécifique des nanomatériaux dans le règlement REACH est également défendue.

bruno.melckmans@fgtb.be

Lunch Debat: Burn Out

Les déjeuners-débats sont des moments de rencontre décontractés pendant lesquels le service d'études de la FGTB propose d'échanger des idées autour de thématiques d'actualité tout en cassant la croûte.

Nous avons ainsi déjà eu l'occasion de converser avec, entre autres, M. ALMUNIA quand il était commissaire européen des finances, avec l'économiste Paul DE GRAUWE sur la crise financière, avec les professeurs Gilbert DEMEZ et Othmar VAN ACHTER sur l'évolution du droit du travail en Belgique, avec Vincent de COOREBYTER du CRISP et le journaliste Walter PAULI du Morgen sur les comportements électoraux.

Le prochain déjeuner-débat se tiendra le 8 décembre de 12h à 14h sur le thème du burn-out.

Le docteur Patrick MESTERS interviendra sur les aspects cliniques et ceux liés à l'organisation du travail. Coauteur de «Vaincre l'épuisement professionnel. Toutes les clés pour comprendre le burn-out», consultant/coach en entreprise et directeur de l'European institute for intervention and research on burn out, basé à Bruxelles, il est également médecin neuropsychiatre, spécialisé en psychopharmacologie et psychiatrie biologique.

La professeure Lutgart BRAECKMAN de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, département de la santé publique de l'UGent, présentera son expérience de médecin du travail mais également les résultats d'un projet sur la "prévalence du burnout en Belgique". Elle a également participé au projet CAPA sur l'évolution des capacités physiques et physiologiques en fonction de l'âge dans la population au travail.

Campagne 2010 «défense des droits des intérimaires»

Cette année, la Coordination Intérim de la FGTB a organisé plusieurs événements dans le cadre de sa 6ème journée d'action «Intérim». Le succès fut au rendez-vous! Le 22 septembre, la salle était comble pour le séminaire sur l'évolution du secteur. Introduits par un rapport d'activité de J. MICHELS, à la tête de la coordination, quatre groupes de réflexion ont planché sur les «perspectives». Les débats ont été particulièrement riches et les témoignages des délégués de l'ensemble du pays reflètent bien la diversité des approches d'une entreprise à l'autre, en fonction des rapports de force en présence. Les discussions ont notamment montré que la formation permanente sur la réglementation reste une nécessité absolue. Le journal «Interim Zone» a été largement distribué et a été intégré dans l'édition du journal de la FGTB «Syndicats». Par ailleurs, presque toutes les sections régionales ont organisé des actions lors de la journée intérim, le 6 octobre. Les thèmes mis en avant cette année étaient la pratique abusive des «contrats d'un jour» successifs (sur lesquels les négociations au CNT patientent depuis plusieurs années) et celle des discriminations. A ce propos, le lancement du point de contact «discriminations» (accessible via le site internet www.fgtb.be) a été annoncé. Suite à l'opération, la Ministre J. MILQUET a appelé Federgon et les partenaires sociaux à mettre au point des mesures relatives aux abus et aux discriminations.

Rappelons qu'un nombre important d'intérimaires ne sont pas syndiqués et que ceux qui le sont ont souvent peur des représailles s'ils tentent de faire valoir leurs droits.

Budget des soins de santé 2011 approuvé à l'unanimité: 1 milliard d'économies en faveur de la sécurité sociale!

Le lundi 18 octobre, le Conseil général de l'INAMI (composé des partenaires sociaux, des mutualités et d'une délégation gouvernementale) est parvenu à un accord unanime sur la proposition de budget des soins de santé 2011.

La ministre ONKELINX avait demandé le soutien du Conseil général à la proposition reprise ci-après, proposition qu'elle a également fait approuver au gouvernement en affaires courantes:

- **Calcul du budget avec norme de croissance de 4,5% et index**
- **50 millions € pour le secteur non-marchand pour 2011:**
 - 550 emplois à temps plein (28 millions);
 - 2e pilier des pensions (8 millions);
 - élargissement des suppléments salariaux pour prestations irrégulières dans le secteur privé -pas uniquement le personnel soignant prestant ces heures irrégulières- (4,2 millions);
 - soutien aux hôpitaux publics pour les cotisations de pension afin d'encourager la statutarisation du personnel.
- **60 millions € pour de nouvelles initiatives en faveur des patients dans les soins de santé:**
 - meilleur encadrement des personnes âgées démentes dans les maisons de repos;
 - meilleur remboursement de certaines formes de traitement contre le cancer;
 - remboursement des examens à l'étranger pour les maladies rares;
 - intégration OMNIO et régime préférantiel (statut VIPO) ;
 - meilleur remboursement des appareils auditifs.

Par ailleurs, il est prouvé qu'il est possible d'économiser dans les dépenses de santé, sans toucher pour autant les simples citoyens. Les économies sont réalisées essentiellement en obligeant les médecins à prescrire des médicaments meilleur marché (économie de 65 millions €), ce qui est également une bonne chose pour le patient qui voit son ticket modérateur diminuer. Il faudra veiller à ce que les économies dans la nomenclature des spécialistes (30 millions €) soient effectivement réalisées.

Il reste un excédent 1.090 millions, soit exactement le montant de la norme de croissance de 4,5%. Ce montant est totalement affecté à la gestion globale de la sécurité sociale. De ce fait, un excédent d'environ 1,7 milliard € est prévu pour 2011.

Ces 1.090 millions permettront de neutraliser les déficits de caisse puisque le déficit 2009 (2 milliards €) n'avait pas été comblé. De plus, le prêt à la gestion globale pour neutraliser le déficit 2011 pourrait être réduit, de sorte que le montant à rembourser et donc le déficit pour les années 2012 et suivantes sera moins important.

C'est un point important car la législation prévoyait que la dotation exceptionnelle de l'Etat diminuerait et ceci ne rapporterait donc rien à la gestion globale. C'est pourquoi, la FGTB, soutenue par les autres syndicats, avait demandé au Comité de gestion de la sécurité sociale de réduire d'abord le prêt.

La FGTB, les mutualités socialistes et le PS ont toujours plaidé pour le maintien de la norme de croissance de 4,5% pour les dépenses de santé. Non pas pour dépenser la totalité de la somme, mais parce que les excédents pouvaient être utilisés pour combler le déficit dans la sécurité sociale.

Ainsi, en 2010, 450 millions ont déjà pu être libérés pour la sécurité sociale. Pour 2011, le chiffre sera de 1.090 millions, ce qui prouve que la stratégie suivie était la bonne.

Le fait que malgré les problèmes communautaires, l'unanimité puisse être atteinte au niveau fédéral, dans la sécurité sociale, sur le budget des soins de santé et la norme de croissance de 4,5%, est également une bonne chose. La ministre concernée a fait un travail qui va dans le bon sens et on peut le souligner.

Les problèmes pour la sécurité sociale pour 2012 et les années suivantes ne sont pas résolus pour autant. La crise bancaire et la baisse de l'emploi auront encore de lourdes conséquences, pendant plusieurs années, sur les recettes des cotisations sociales et les dépenses en allocations de chômage. Sans oublier le problème des titres-services, qui coûtent de plus en plus. Enfin, la dotation supplémentaire de l'Etat n'est pas assurée à partir de 2012 et nous devons commencer à rembourser le prêt pour 2010.

Pour 2012, 2013 et 2014, on prévoit, compte tenu de tous ces éléments, un déficit annuel de plus de 5 milliards €! Et à ce sujet, les négociations gouvernementales n'ont pas encore commencé ...

Jef.maes@fgtb.be

Lancement de l'Alliance Emploi. Environnement, axe construction durable, en Région bruxelloise

Depuis 2004, la FGTB revendique la mise sur pied d'un plan ambitieux de rénovation énergétique du bâti.

Au regard des enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés, la construction/rénovation représente, en effet, un secteur porteur, tant en termes de création d'emploi et d'activités économiques qu'en termes de réponses aux défis climatiques et énergétiques.

En Région bruxelloise, le gouvernement régional a lancé, en décembre 2009, un processus participatif d'élaboration d'une *Alliance Emploi – Environnement* dans le domaine de la construction durable.

La phase d'élaboration de cette *Alliance* s'est achevée en octobre 2010. Elle a débouché sur l'identification de 44 actions concrètes. La phase d'opérationnalisation de ces mesures doit commencer très prochainement.

samuel.droolans@fgtb.be

Afin de transformer cette *Alliance* en réussite, la FGTB de Bruxelles sera attentive à garantir le bon fonctionnement de la concertation sociale tout au long du processus.

Elle veillera tout particulièrement à la mise en œuvre de mesures favorisant une réduction de la facture énergétique des ménages les plus précarisés, avec une attention spécifique pour les locataires.

Elle demandera, enfin, que des mesures spécifiques d'encadrement et de régulation du secteur soient prévues, afin d'endiguer le phénomène de concurrence déloyale, fréquent dans le secteur de la construction. Ce phénomène, qui pèse sur les conditions de travail, est en effet intense en Région bruxelloise, où la pénibilité intrinsèque du secteur est accompagnée de pressions particulièrement fortes: sous-traitances, détachements, travail irrégulier, usage abusif de sans-papiers...

Le Département de Droit social de la VUB organise le 2 décembre prochain à 14h30 une journée d'étude sur le droit pénal social au Campus Etterbeek, auditoire QB, Boulevard de la Plaine 2 à 1050 Bruxelles. La participation est gratuite.

Inscriptions jusqu'au 25 novembre par fax 02 629.36.98 ou par e-mail nvernimm@vub.ac.be.

Le nombre d'inscriptions est limité à 200 personnes.

Informations: Nadia VERNIMMEN tél: 02/629.39.13 ou www.vub.ac.be/SORE

ECHO REGIONS

Charte de l'assuré social - quel est le délai de recours applicable lorsque la législation n'en prévoit pas?

Dans le cadre d'un litige opposant un travailleur à une caisse de vacances, la question portait sur la recevabilité de l'action dans le mesure où la décision de la caisse était contestée plus de 3 mois après sa notification.

La Cour du Travail d'Anvers avait déclaré le recours recevable en se basant sur l'article 23 de la Charte de l'assuré social qui prévoit que «*Sans préjudice des délais plus favorables résultant des législations spécifiques, les recours contre les décisions prises par les institutions de sécurité sociale compétentes en matière d'octroi, de paiement ou de récupération de prestations, doivent, à peine de déchéance, être introduits dans les trois mois de leur notification ou de la prise de connaissance de la décision par l'assuré social en cas d'absence de notification.*»

La caisse de vacances s'est pourvue en cassation pour contester cette

interprétation de la Charte.

La Cour de cassation, dans un arrêt du 06/09/2010, confirme l'arrêt de la Cour du Travail: «Il ressort des travaux parlementaires que, par les termes "délais plus favorables résultant des législations spécifiques", il y a lieu d'entendre les délais de prescription prévus par ces législations spécifiques au cours desquels les actions en octroi, paiement ou récupération doivent être introduites lorsque ces législations ne prévoient pas de délai de recours»

Par conséquent, c'est à juste titre que la Cour de Travail d'Anvers a décidé que le recours introduit dans le délai de prescription de cinq ans prévu pour l'action en paiement du pécule de vacances, c'est-à-dire un délai plus favorable à l'assuré social que le délai prévu à l'article 23 de la charte, a été introduit en temps utile.

Cass, 06/09/2010, RG 10/0004, www.juridat.be

5ème FORUM BRISE: Quelle transition économique durable pour Bruxelles?

**LUNDI 13 DECEMBRE 2010 de 8h30 à 16h
THE INTERNATIONAL AUDITORIUM**

Boulevard du Roi Albert II, 5/1 – 1210 Bruxelles

Le Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (BRISE) organise son 5ème forum sur le thème de la transition économique.

A cette occasion, seront abordés ses enjeux, ses objectifs et les modalités de sa mise en œuvre: les questions et les défis posés au monde du travail, la transition économique à l'échelle européenne et internationale, vers une croissance urbaine durable, table ronde avec un représentant de chaque organisation syndicale: Quelles alliances à Bruxelles?

*Informations et inscriptions:
Maria VERMIGLIO,
Vermiglio@fgtb.be*



Première bougie pour Econosphères

Lancé en septembre 2009, le site Econosphères propose une autre réflexion sur l'économie, loin du discours ultralibéral qu'on nous impose.

Qu'ils soient syndicalistes, économistes, professeurs d'université, les chercheurs associés à Econosphères proposent leurs analyses et réflexions sur des sujets tels que le chômage, l'austérité, les pensions, les dogmes néolibéraux...

Quelques articles à consulter dès à présent sur www.econospheres.be:

- *L'austérité...une profonde atteinte à la démocratie par Corinne GOBIN*
- *Multinationales et union transatlantique par Bruno PONCELET et Ricardo CHERENTI*
- *Lettre aux Français: contre les tabous indiscutés par Maurice ALLAIS*
- *Retraites: un mensonge d'Etat par Jean CAPLANNE*
- *Stratégie de Lisbonne: attention, chute d'emplois! par Henri HOUVEN*

Plus d'infos:
bruno.poncelet@cepag.be

Jean-Luc MÉLENCHON à la FGTB wallonne: à gauche toute!

Le 27 octobre dernier, Jean-Luc MÉLENCHON, parlementaire européen et président du Parti de Gauche français, participait à une conférence-débat organisée par le Cepag. Au menu: réflexions sur l'Europe (ultra)libérale et sur le projet de grand «marché transatlantique» entre l'UE et les USA.

A l'heure du combat des travailleurs français pour le maintien de la retraite à 60 ans, cette journée fut aussi l'occasion de montrer que les logiques politiques de droite peuvent être contrées par des choix politiques... à gauche toute!

En route vers un marché commun avec les Etats-Unis?

Les chercheurs Ricardo CHERENTI et Bruno PONCELET* ont alimenté le débat en amenant la réflexion sur le nouveau projet antisocial de l'Europe. Un projet que personne ou presque ne connaît car personne n'en parle... Main dans la main avec de puissantes multinationales, l'Union Européenne travaille à accroître la libéralisation des échanges commerciaux et financiers avec les Etats-Unis d'Amérique. Le but est simple: créer une vaste zone de libre échange, un grand «marché transatlantique» pour... 2015!

Aurons-nous bientôt de la viande aux hormones ou des poulets à l'eau de Javel dans nos assiettes? Les travailleurs européens seront-ils mis en concurrence avec les travailleurs américains? Pourquoi nos données personnelles sont-elles enregistrées à notre insu et transmises aux Etats-Unis? Comment enrayer cette machine infernale? Les interrogations sont nombreuses...

Dans son intervention, Jean-Luc MÉLENCHON a fait part de sa vision des choses: la création de ce marché transatlantique est une manière d'enrôler de manière autoritaire, voire totalitaire, le monde dans la stratégie capitaliste et ultralibérale.

Remettant en cause la justification économique de ce projet, il a rappelé

que, dans un contexte de financiarisation de l'économie (sur les marchés financiers, il s'échange au quotidien 168 fois la valeur produite dans le monde!), l'essentiel des richesses des Etats-Unis ne se base pas sur la production mais bien sur un capital fictif.

Les USA vivent donc à crédit et la mise en place d'un marché transatlantique leur permettrait d'avoir un certain contrôle, une mainmise politique sur les échanges afin de sauvegarder leur modèle économique...

L'orientation que prend le grand marché transatlantique constitue dès lors une menace pour nos droits sociaux, nos économies et la paix elle-même. Un marché qui va non seulement reproduire mais aussi élargir et approfondir les politiques qui ont mené à la crise actuelle.

Temps de travail, pension, austérité...

Des contrats de travail plus précaires... Des horaires de travail de plus en plus flexibles... Un droit à la retraite reporté de plusieurs années... Et tout cela pour gagner moins car les marchés exigent de l'austérité. Pas de doute: le monde du capital met notre santé, notre vie privée et notre portefeuille à rude épreuve.

Aux côtés de Thierry BODSON, Secrétaire général de la FGTB wallonne, Jean-Luc MÉLENCHON a apporté son éclairage sur ces politiques de droite, insistant tout particulièrement sur une cupidité financière que la crise (qu'elle a provoquée) n'a en rien altérée.

Sur fond de conflit social des retraites en France, il a rappelé des principes essentiels de gauche: renversement du mauvais partage des richesses entre travail et capital, importance de la pension par répartition, justice fiscale, services publics forts...

Le président du Parti de Gauche a conclu cette journée en remerciant chaleureusement les travailleurs belges ayant bloqué des dépôts pétroliers pour soutenir les actions du mouvement social français.

bruno.poncelet@cepag.be

* Ricardo CHERENTI et Bruno PONCELET ont rédigé une série d'articles sur le marché transatlantique. Ils sont disponibles sur www.econospheres.be.

Marché du travail flamand: un redressement timide?

Tous les six mois, le VDAB fait une analyse du marché du travail flamand. Bonne nouvelle: l'emploi en Flandre est en voie de rétablissement. En outre, l'impact de la crise sur le taux d'occupation est resté limité. Moins bonne nouvelle : les offres d' « emplois critiques » et le manque d'opportunités pour les personnes âgées et les allochtones restent problématiques.

1. Relance économique et impact de la crise

Après avoir augmenté pendant presque deux ans, le chômage a de nouveau baissé en septembre 2010, ce qui a confirmé le rétablissement du marché du travail, en Flandre, déjà annoncé en 2010 par une augmentation du travail intérimaire et des postes vacants.

En outre, l'emploi se redresse et le taux d'occupation global ne semble pas avoir tellement baissé. La crise s'est fait le plus ressentir dans les très grandes entreprises (+1000 travailleurs).

Malgré le pessimisme antérieur, les indicateurs conjoncturels sont finalement bien dans le vert. La Banque nationale de Belgique confirme les chiffres de croissance positifs et signale pour la première fois une augmentation du nombre d'emplois. Le Bureau fédéral du plan revoit les perspectives de croissance pour 2010 de 1,4% à 1,8%, ce qui correspondrait à une création de 10.000 emplois, au lieu d'une perte de 46.000 emplois.

Les chiffres réels viennent en appui de ces pronostics en indiquant une croissance de l'emploi de +0,3% pendant les deux premiers trimestres de 2010. Au premier trimestre 2010, le nombre des travailleurs a même atteint un niveau record, ce qui explique la baisse limitée du taux d'occupation globale. En ce qui concerne les plus de 50 ans, leur taux d'occupation n'a cessé d'augmenter et dépasse à nouveau les 50%.

2. Les offres d'emploi critiques et la discrimination peu sensibles à la conjoncture

Même si la désillusion après la crise est peut-être moins grande que prévue,

les conséquences ne sont pas les mêmes pour tout le monde. En effet, le rétablissement du marché du travail est accompagné d'une baisse du nombre de demandeurs parmi les jeunes et les chômeurs de courte durée, tandis que le chômage parmi les allochtones s'est fortement accru pendant les années de crise avec même une forte augmentation (+5,8%) en septembre 2010.

L'influence de la migration se manifeste par l'augmentation importante des demandeurs d'emploi provenant de l'UE-12 (surtout les pays de l'ancien Bloc de l'Est) et du reste de l'Europe (e.a. la Russie et l'ex-Yougoslavie). Mais les groupes d'origine africaine ou asiatique ne cessent d'augmenter. Un faible niveau de formation et un retard linguistique constituent des obstacles considérables pour au moins 43% des demandeurs d'emploi.

Les chiffres sont similaires pour le chômage des personnes âgées (+4,3%), pour lesquels les multiples efforts visant à une remise à l'emploi par l'outplacement ne donnent guère de résultats. Les personnes âgées ont été relativement moins touchées par la crise que d'autres catégories d'âge, mais ne semblent pas pouvoir profiter du nouvel élan conjoncturel. Les plus de 50 ans qui se retrouvent au chômage n'ont qu'une chance infime d'être réengagés, que ce soit en période de haute ou de basse conjoncture. Ils sont également largement représentés dans le groupe des chômeurs de longue durée.

La pénurie qui régnait autrefois sur le marché du travail semble faire sa réapparition. La bonne conjoncture n'a qu'une influence limitée sur l'occupation des offres d'emploi en pénurie. Le nombre de postes vacants reçus a augmenté de presque 18%. Le nombre de postes vacants s'approche de la croissance forte des années 2007 et 2008, ce qui a de nouveau fait augmenter la tension sur le marché du travail. Même en 2009, le nombre d' « emplois critiques » (environ la moitié des postes vacants) a à peine diminué.

pdiepvents@vlaams.abvv.be

Colloque sur la pauvreté et l'exclusion sociale

OASES (de l'Université d'Anvers) présentera le 7 décembre prochain son "Annuaire 2010 sur la pauvreté et l'exclusion sociale". Cette 19e édition se focalise cette fois-ci sur le travail comme moyen de sortir de la pauvreté.

Après le discours d'ouverture de la ministre Lieten (sp.a) et la présentation du contenu de l'Annuaire, Ides Nicaise (UA) analysera plus en profondeur la relation entre pauvreté et travail dans un Etat social actif. Après la pause suivra un panel de discussion sur le caractère social de la politique actuelle du marché du travail et les défis majeurs dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Programme

08h45 – 09h15: Accueil
09h15 – 09h30: Mot de bienvenue
09h30 – 09h50: Discours d'ouverture d'Ingrid LIETEN, Ministre flamande responsable de la lutte contre la pauvreté,
09h50 – 10h30: Présentation de l'Annuaire 2010 sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

10h30 – 11h15: Exposé d'Ides NICAISE sur la pauvreté et le travail dans un Etat social actif
11h15 – 11h45: Pause

11h45 – 12h50: Panel sur la pauvreté et le marché du travail avec Caroline COPERS (FGTB flamande), Fons LEROY (VDAB), Ann VERMORGGEN (CSC), Frederic VANHAUWAERT (Vlaams Netwerk), Karel VAN EETVELT (UNIZO) et Lodewijk DE WITTE (VOSEC).

12h50 – 13h00: Discours de clôture par Jan VRANKEN

13h00 – 13h40: Réception

Lieu: Aula Rector Dhanis, Kleine Kauwenberg 12-16, 2000 Antwerpen.

Inscriptions:
www.ua.ac.be/oases

Gouvernance économique

Le 28 octobre dernier, le Président Rudy DE LEEUW participait au sommet social tripartite avec les présidents de la Commission et du Conseil européens, Messieurs BARROSO et VAN ROMPUY. Le 16 novembre prochain, la secrétaire général Anne DEMELENNE participera au sommet du dialogue macroéconomique avec le président de la BCE, J.C. TRICHET. Deux occasions pour la FGTB de dire, avec la CES, que la gouvernance économique actuellement mise en place par les instances européennes fait fausse route. L'Europe nécessite une coordination de ces politiques pour stimuler la croissance et favoriser des salaires décents et non pour se lancer dans une course à l'austérité et renforcer, à travers une concurrence déloyale, la pression vers le bas des salaires et des conditions de travail.

10ème Conférence du Groupe de Doorn

La 10ème réunion du groupe de Doorn s'est tenue à Paris les 4 et 5 novembre 2010. A l'exception des syndicats luxembourgeois, qui étaient excusés, tous les syndicats étaient présents (DGB, FNV, CNV, CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CSC, CGSLB et FGTB).

Certains syndicats, comme la FGTB, avaient des représentants sectoriels dans leur délégation.

Dans un premier temps, tous les syndicats ont témoigné des différents plans d'austérité qui visent dans certains pays, en premier lieu, la fonction publique. Ils ont exprimé la crainte que ces plans n'accentuent encore davantage les inégalités déjà croissantes et ont mis en avant les dangers qu'ils font courir à l'Europe, puisque chaque pays essaye d'améliorer sa compétitivité aux dépens de ses voisins à travers un dumping salarial, social et fiscal.

La FGTB s'était donné comme objectif de recentrer le groupe de Doorn sur son «core business», c'est-à-dire la coordination salariale, et de provoquer une discussion politique franche, en particulier avec le DGB. La réunion s'est clôturée par une bonne discussion quant au devenir du groupe de Doorn et sur des propositions

concrètes. Il y a d'abord l'engagement de tous les syndicats du "renforcement de [leur] coordination en matière de rémunérations et des conditions de travail pour contrer la concurrence en matière salariale et sociale entre les Etats membres".

Et les syndicats allemands tiennent à leur stratégie en matière de salaires. On constate d'abord que les secteurs liés aux marchés à l'exportation ont connus des accords revus à la hausse (métallurgie, sidérurgie). De même, on constate une volonté des secteurs liés à la demande intérieure de remettre en cause la modération salariale de ces dernières années. Enfin, le DGB a exposé sa campagne nationale en vue d'instaurer un salaire minimum de 8,5€ par heure en vue de contrer le phénomène croissant des travailleurs pauvres.

Le groupe de Doorn s'est engagé à approfondir à l'avenir ses activités tant techniques que politiques pour répondre, notamment, au nouveau contexte provoqué par la gouvernance économique européenne qui prévoit, entre autres, l'encadrement salarial dans chaque Etat-membre.

rafael.lamas@fgtb.be

RELATIONS INTERNATIONALES

BREVES

OIT: réunion du Conseil d'administration du 4 au 19 novembre. Rudy DE LEEUW, qui y représente la FGTB, sera présent!

Myanmar: la FGTB a soutenu le 5 novembre la démonstration de la CSI devant l'ambassade birmane. Motif: les élections organisées par la junte militaire (7 novembre) sont une caricature de tous les principes démocratiques. De plus, la junte continue à bafouer les droits de l'homme et les droits syndicaux les plus élémentaires.

Cette Europe au-delà des frontières de l'Union. A l'est d'Eden?

Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Ukraine, c'est loin, très loin...! Et pourtant l'emploi de qualité dans l'UE peut être étroitement lié à la situation des travailleurs de ces pays.

Pensons au secteur textile où des mouvements de délocalisation «d'ouest en est» partent d'Allemagne pour aboutir en Géorgie et en Azerbaïdjan.

Autre exemple: ils sont environ cinq millions d'ukrainiens à avoir migré «d'est en ouest» pour venir s'établir illégalement dans l'UE. Parmi eux, on retrouvera inévitablement des travailleurs qui risquent d'être victimes d'exploitation.

C'est dans ce contexte que l'UE lançait en mai 2009 le «Eastern partnership» sensé régir ses relations avec les six pays cités ci-dessus.

Jusqu'à présent, les instruments incitatifs dont dispose l'UE dans ses relations avec les six pays du voisinage (préférences commerciales, aide financière, participation des gouvernements hors UE aux

agences européennes,...) sont utilisés pour promouvoir la transition vers l'économie de marché mais pas pour promouvoir les normes sociales.

Ce nouveau processus «eastern partnership» parviendra-t-il à corriger le tir en renforçant réellement la dimension sociale? C'est toute la question et une stratégie syndicale commune à porter par la CES et le PERC s'impose. Pour préparer cette stratégie, FGTB, LO/TCO (Suède), CGT (France) et CC OO (Espagne) ont décidé d'appuyer financièrement et politiquement des rencontres entre représentants syndicaux de l'UE et représentants syndicaux des six pays du «voisinage est». La FGTB a accueilli une première rencontre à Bruxelles les 25 et 26 octobre.

L'enjeu syndical est clair: l'UE ne doit pas importer un système d'économie de marché dans les pays du voisinage tout en les «laissant à l'est d'Eden» du modèle social européen.

thierry.aerts@fgtb.be